



Communes forestières
Isère



Photo © Communes forestières

Union régionale des Associations
des Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

Toutes les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial

**Défiscalisation des dons aux
communes et groupements
forestiers publics pour des
projets forestiers**

Sommaire p.2

Sommaire

Zoom | Défiscalisation des dons aux communes et groupements forestiers publics pour des projets forestiers..... p.3-4



ACTUALITÉS LOCALES.....



Assemblée Générale
Sylvotrophé du Vercors



ACTUALITÉS RÉGIONALES p.8

Foncier | Webinaires sur les sections de communes

Bois construction | Les fiches thématique bois construction s'étoffent pour mieux accompagner les porteurs de projets !

Bois construction | Des lauréats certifiés Bois des Alpes™ au Prix Régional de la Construction Bois AURA

Bois construction | Pacte bois et biosourcé - Intervention des Communes forestières

Bois énergie | Observatoires Territoriaux Forestiers et observatoire de la forêt française

Bois énergie | Retour sur la journée régionale bois énergie du 15 septembre 2023

Risque | DFCI loi du 10 juillet

Montagne | Débardage par câble et animation territoriale

Environnement | Un outils pour mieux appréhender la richesse de la biodiversité locale

Voirie | Un questionnaire à destination des élus sur les arrêtés municipaux concernant les limitations ou interdictions sur la voirie de compétence communale

Pédagogie | Les Forêts pédagogiques

Vie associative | Arrivée de nouveaux salariés

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALESp.9



Vente de bois du 8 septembre 2023
Étude plateforme avec Fibois Ain



Le nouveau Conseil d'Administration

Bilan des aides au bois local certifié



Un accord cadre pour les bonnes pratiques dans l'exploitation forestière

Le plan de chasse cerf

Vente de bois d'automne



La visite du préfet en forêt sectionale de Malpertuis

Assemblée Générale

Les formations du Cantal

Les Forêts pédagogiques (3 articles)



Le Conseil d'Administration

Réunion de révision des aménités à Die

La reprise des Forêts pédagogiques

Vente de bois d'automne

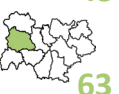


Réunion de l'Assemblée Générale constitutive

Territoil sur le territoire Loire-Forez agglomération



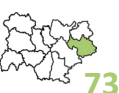
Assemblée Générale



Les réunions mod'op

L'Assemblée Générale

Formation feux de forêt



Assemblée Générale

Vente de bois

Forêt pédagogique de Ayn



Le partenariat entre les Cofor et le SYANE

Plan forêt du département et ses 13 mesures

Changement de siège social et d'adresse



Agenda

Retrouvez toutes nos actions sur l'agenda de notre site !

Abonnez-vous !

Restons connectés,
communiquons ensemble sur les réseaux.



Zoom

Défiscalisation des dons aux communes et groupements forestiers publics pour des projets forestiers

Depuis le 1er janvier 2023, les communes sont éligibles au dispositif de mécénat grâce à des amendements portés par Mme. Vanina PAOLI-GAGIN, Sénateur et Présidente des Communes forestières de l'Aube, avec le soutien de la Fédération nationale des Communes forestières.

Concrètement, la loi n°2022-1726 du 30 décembre 2022 a introduit une nouvelle disposition fiscale qui offre une déduction d'impôts aux entreprises et aux particuliers pour leurs dons versés aux communes en faveur de la gestion forestière. Le texte précise les opérations de gestion concernées : il s'agit de celles dans le cadre d'une activité d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel, d'opérations d'entretien, de renouvellement ou de reconstitution de bois et forêts présentant des garanties de gestion durable [document de gestion arrêté, dont le document d'aménagement prévu pour les forêts des collectivités], ou pour l'acquisition de bois et forêts destinés à être intégrés dans le périmètre d'un document d'aménagement [...].

Cette disposition est également applicable aux dons versés à des syndicats intercommunaux de gestion forestière (SIGF), à des syndicats mixtes de gestion forestière (SMGF) et aux groupements syndicaux de gestion forestière (GSF).

Pour les particuliers, la déduction d'impôts prend la forme d'une réduction de 66 % du montant du don versé sur les impôts sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable, avec report possible de l'excédent sur une période de 5 ans. Pour les entreprises, il s'agit d'une réduction de 60 % du montant du don sur leurs impôts sur les sociétés ou impôts sur le revenu, dans la limite de 20 000 € ou 0,5 % du chiffre d'affaires annuel. Là-aussi, les excédents peuvent être reportés sur 5 ans. Pour que les donateurs puissent bénéficier des réductions d'impôts, la commune ou le groupement bénéficiaire doit remettre un formulaire adapté (cerfa n°11580*04 pour les particuliers, n°16216*01 pour les entreprises).

©Communes forestières Aura



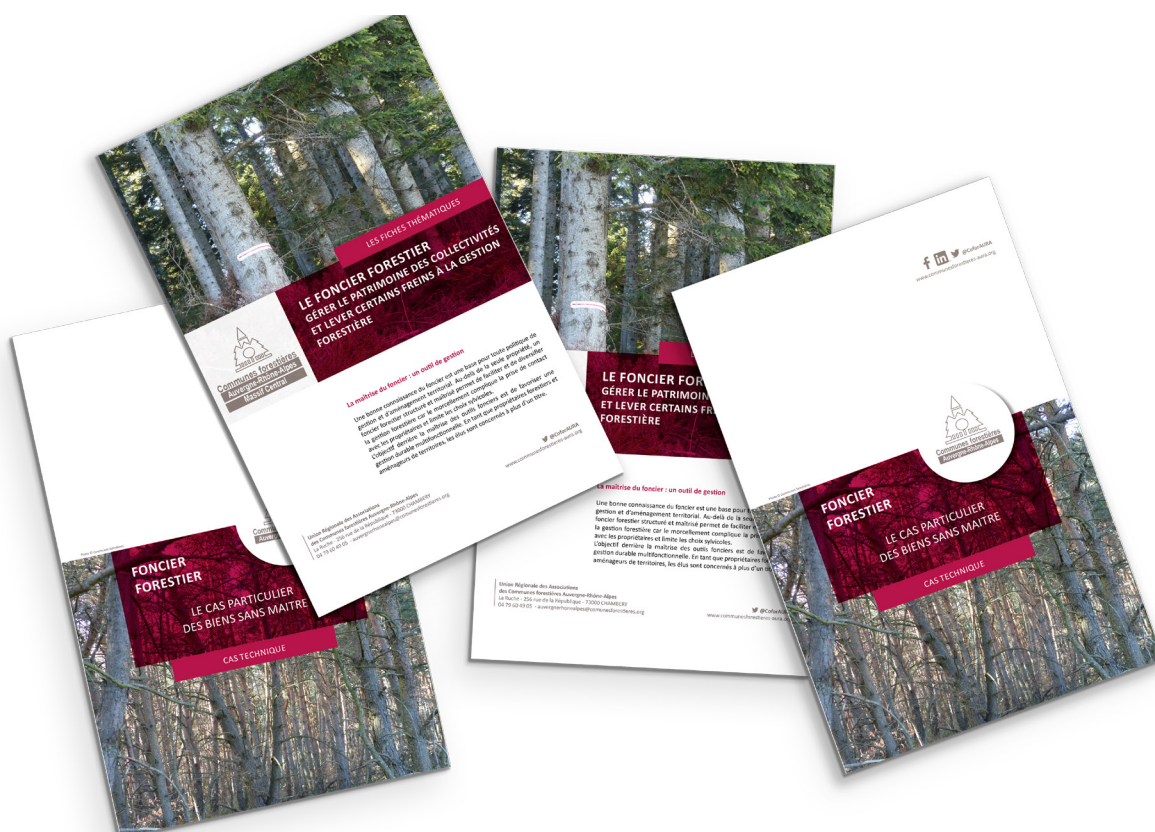
En complément des dons en numéraire, des dons en nature sont envisageables. Ainsi, une personne peut faire don d'une parcelle forestière dont l'estimation sert de base pour le calcul du montant de la défiscalisation. Pour le propriétaire d'une petite parcelle qui souhaite céder son bien à la collectivité, ce qui arrive régulièrement, ce dispositif peut s'avérer plus intéressant qu'une vente classique.

Pour aider les collectivités à s'approprier ce sujet, la Fédération nationale des Communes forestières a rédigé un [guide pratique](#) qui est en libre téléchargement sur le site des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes, onglet « Ressources » ou « Nos actions », puis rubrique « Foncier ».

Dans le cadre du foncier forestier, le recours aux dons peut aider la mise en œuvre de démarches foncières plus globales qui s'appuient sur d'autres moyens : achats classiques, application de droits de préférence ou préemption, remise en gestion des biens sans maître, etc. Le réseau des Communes forestières est à la disposition des collectivités pour aider les élus à recourir aux dispositifs les mieux adaptés à leurs divers projets.

Nous mettons à disposition différents documents d'information. Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes ont par exemple réalisé une [fiche thématique](#) dédiée au foncier forestier qui regroupe les informations essentielles sur les différentes actions que vous pouvez entreprendre en tant que collectivité. Cette fiche générale est complétée par une [fiche plus détaillée](#) sur les démarches d'acquisition des biens sans maître. Ces documents sont accessibles en ligne, à la même rubrique que le document sur la défiscalisation des dons.

Nous accompagnons aussi les collectivités en direct en nous appuyant sur nos propres outils d'analyse des données cadastrales et forestières, développés pour répondre aux besoins spécifiques des élus.





L'Assemblée générale, un temps fort associatif

C'est au début du mois de mai que nous avons tenu notre Assemblée générale ordinaire, à Séchilienne. L'occasion de nous retrouver pour échanger les dernières actualités forestières et nous faire remonter vos constats locaux. Voici en quelques points les éléments à retenir.

Comme chaque année, le Président et l'équipe technique vous présentent les rapports moraux, d'activité et financiers de l'année clôturée. Pour 2022, les points marquants sont :

- La formation de 56 élus locaux au cours de 4 sessions ;
- L'accompagnement de 19 communes pour un projet de construction en bois ;
- La mise en ligne de notre outil synthétisant les aides mobilisables par les collectivités ;
- Les actions de communication en lien avec l'ONF sur la mixité des modes de ventes (ventes publiques et contrats d'approvisionnement) ;
- L'accompagnement au renouvellement de 2 Chartes forestières de territoires ;
- L'organisation des Forestivités, ayant touché environ 5 000 personnes au cours de 2 semaines d'animations dans les territoires ;
- La mise en place de 2 projets de Forêts pédagogiques.

Se sont ensuite exprimées les personnalités politiques présentes. Cyrille Plenet, Maire de Séchilienne et VP forêt à la Métropole, a rappelé que la Métropole de Grenoble est la plus boisée de France. Une véritable politique forestière en émane en concertation avec les territoires voisins. Fabien Mulyk, VP forêt au Département, a mis un point d'honneur au dispositif « Un arbre, un habitant en Isère ». Il a invité les élus présents à se saisir de cette opportunité pour présenter des projets pour leurs forêts communales. Enfin, le Sénateur Michel Savin a insisté sur le rôle du Parlement dans les décisions nationales en matière de forêt-bois. Il a souligné l'importance pour notre Association de faire remonter les problématiques locales auprès des Sénateurs et des Députés, afin qu'elles puissent être entendues et défendues.

Notre Directeur national, Alain Lesturgez, ainsi que notre Président régional, Alain Meunier, ont partagé quelques actualités. Il a notamment été question de la signature entre les Cofor, l'État et l'ONF du contrat l'objectif. Après un long travail de réflexion, les différentes parties prenantes se sont entendues sur les grandes orientations à tenir pour la forêt publique française.

L'occasion a été donnée à Marjorie Guillon, nouvelle Directrice de l'agence Isère de l'ONF, de se présenter à tous les élus et acteurs de la filière présents ce jour. C'est avec force qu'elle a affirmé sa volonté de travailler en partenariat étroit avec les collectivités afin de garantir la meilleure valorisation possible de nos forêts, dans toute leur multifonctionnalité.



Photo © Communes forestières

Notre collègue Cyprien, référent forêt alpine, a présenté quelques diapositives sur le rôle du Comité de massif des Alpes. Financement de projets, aides aux entreprises, valorisation de la ressource, c'est une instance au service de la forêt de montagne.

Enfin, nous avons tenu une démonstration de quelques outils que nous vous proposons. L'utilitaire foncier sert à identifier des parcelles potentiellement vacantes pour une politique d'acquisition. Il donne aussi les principaux indicateurs fonciers et leur évolution, par territoire. Outil vraiment puissant et utile, vous pouvez nous solliciter pour une mise à disposition. Le portail des collectivités, quant à lui, est une interface créée par l'ONF et les Cofor pour que les élus aient accès en quelques clics à l'ensemble des données relatives à leurs forêts communales : coordonnées du technicien forestier, programme de coupes et de travaux, aménagement, plan interactif de la forêt...

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont honorés de leur présence.

Lans-en-Vercors, lauréate du Sylvotrophée

Ce dimanche 30 juillet, à Villard-de-Lans, s'est tenue la Fête du Bleu. À cette occasion, le Parc naturel régional du Vercors (PNRV) a remis le prix du Sylvotrophée. En quoi consiste ce concours ? Tous les détails dans cet article...



Photo © Communes forestières

Un Sylvotrophée consiste à récompenser la parcelle qui illustre le mieux la gestion multifonctionnelle. Celle-ci doit concilier à la fois gestion sylvicole, accueil du public et respect de l'environnement. Le massif du Vercors est un lieu idéal pour ce Sylvotrophée, avec ses forêts productives, largement fréquentées et accueillant un riche patrimoine naturel.

Pour cette seconde édition, le PNRV a souhaité mettre en avant la sylviculture en futaie irrégulière. Cette manière de cultiver la forêt est traditionnelle dans nos massifs montagneux alpins et présente bien des avantages en termes de services écosystémiques. Le jury est pluridisciplinaire, de façon à représenter tous les aspects des parcelles qui sont étudiées. La visite des propriétés des participants s'est déroulée en début d'été.

La forêt communale de Lans-en-Vercors a finalement été désignée lauréate du concours. Sur la parcelle 54, le maire Michaël Kraemer et son équipe municipale, avec le technicien local de l'ONF, œuvrent conjointement à garantir l'avenir de la forêt. Dans des trouées laissées par quelques épicéas dépérissants, des plantations de cèdres de l'Atlas et de pins laricio de Corse ont été réalisées afin d'anticiper le réchauffement climatique. Elles ont bénéficié des fonds du Plan de relance ainsi que du programme « Un arbre, un habitant en Isère » lancé par le Département. De plus, les récoltes sont organisées de manière à impacter le moins possible la vie en forêt. L'accès à un espace VTT pédagogique pour les enfants a été un plus pour cette parcelle proche du très fréquenté col de la Croix Perrin.

Ce qui a fait pencher la balance du jury ? L'intégration de la parcelle au programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école », initié par la Fédération des communes forestières. Depuis septembre 2022, trois institutrices des écoles maternelle et élémentaire du village consacrent une grande énergie pour organiser des sorties pédagogiques sur la parcelle. Avec l'aide précieuse de l'ONF et le soutien des élus, l'objectif est de sensibiliser les enfants à la gestion d'une parcelle forestière. Comprendre le temps long de la forêt, découvrir les métiers du bois et faire le lien avec son utilisation au quotidien. Ce sont d'ailleurs 90 élèves qui ont mis la main à la pâte et planté les arbres à l'automne !

Actualités régionales



Foncier

Webinaires sur les sections de communes

Sur les 4 029 communes que compte la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 1 390 sont concernées par au moins une section de commune. [...] [Lire la suite](#)



Montagne

Débardage par câble et animation territoriale

Le jeudi 07 septembre s'est déroulée une journée pour promouvoir le débardage par câble et l'animation territoriale autour de celui-ci. [...] [Lire la suite](#)



Environnement

Un outils pour mieux appréhender la richesse de la biodiversité locale

Un groupe de travail animé par les services de l'Etat associant forestiers publics, privés et associations de protection de la nature. [...] [Lire la suite](#)



Vie associative

Arrivée de nouveaux salariés

[Article 1](#)
[Article 2](#)
[Article 3](#)



Bois construction

Des lauréats certifiés Bois des Alpes™ au Prix Régional de la Construction Bois AURA

Le Prix Régional de la Construction Bois Auvergne-Rhône-Alpes, organisé par Fibois Aura et dont les Communes forestières participent au jury, récompense chaque année des projets intéressants et novateurs en matière d'architecture et de valorisation du matériau bois. [...] [Lire la suite](#)

Les fiches thématique bois construction s'étoffent pour mieux accompagner les porteurs de projets

Pour former et accompagner les élus dans leurs projets, les Communes forestières ont créées des fiches thématiques synthétiques à destination des élus pour les guider, et les aider dans leurs prises de décision [...] [Lire la suite](#)

Pacte bois et biosourcé - Intervention des Communes forestières.

Depuis 2022, notre partenaire Fibois AURA a mis en place sur la région un pacte bois et biosourcé à destination des acteurs de la construction : bailleurs sociaux, collectivités, promoteurs immobiliers, aménageurs, etc. [...] [Lire la suite](#)



Risque

Loi du 10 juillet 2023 : évolutions de la défense des forêts contre les incendies

La loi du 10 juillet 2023 marque une étape importante pour la politique de défense des forêts contre l'incendie. [...] [Lire la suite](#)



Bois énergie

Retour sur la journée régionale bois énergie du 15 septembre 2023

Dans le contexte de la transition écologique et de la place de la forêt dans cette transition, les enjeux autour de la forêt deviennent si importants qu'il est nécessaire d'approfondir nos connaissances sur cette ressource et de mieux connaître nos impacts. [...] [Lire la suite](#)



Voirie

Un questionnaire à destination des élus

L'Union régionale des Communes forestière Auvergne-Rhône-Alpes a lancé début d'année 2023 un questionnaire à destination des élus sur les arrêtés municipaux concernant les limitations ou interdictions sur la voirie de compétence communale. [...] [Lire la suite](#)



Formation - Pédagogie

Les Forêts pédagogiques

Jeudi 26 octobre 2023 à partir de 10h, un webinaire de présentation du programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » vous sera proposé. [...] [Lire la suite](#)

Actualités départementales



01

Vente de bois du 8 septembre 2023

Depuis le début de la crise des scolytes, en 2017 les forestiers doivent intégrer une nouvelle donne dans leur campagne de martelage : la proportion croissante de volume dépérissant. [...] [Lire la suite](#)



07

Bilan des aides au bois local certifié

Dans le cadre du bilan du troisième plan départemental forêt bois de l'Ardèche, les chiffres du « bonus bois » ont été publiés [...] [Lire la suite](#)

Un accord cadre pour les bonnes pratiques dans l'exploitation forestière

Le partage des usages sur la voirie publique est un sujet de préoccupation majeur des élus municipaux [...] [Lire la suite](#)

Le plan de chasse cerf

En Ardèche, comme partout en France, la pratique de la chasse est très encadrée [...] [Lire la suite](#)

Vente de bois d'automne

Le mercredi 6 septembre 2023, à partir de 9h30, s'est déroulée la vente de bois d'automne de l'ONF pour l'agence Drôme/Ardèche [...] [Lire la suite](#)



15

La visite du préfet en forêt sectionale de Malpertuis

Le 10 août 2023, l'Office national des forêts a organisé en présence du Préfet du Cantal, M.Buchailat, une tournée sur l'équilibre entre la forêt et le gibier [...] [Lire la suite](#)

Assemblée Générale

Comme chaque année, les rapports moraux, d'activité et financiers de l'année clôturée seront présentés [...] [Lire la suite](#)

Les formations du Cantal

- Une formation DFCI
- Une formation sur le foncier forestier

[Lire la suite](#)

Les Forêts pédagogiques (3 articles)

[Article 1](#)

[Article 2](#)

[Article 3](#)



03

Le nouveau Conseil d'Administration

L'association des Communes forestières de l'Allier, créée en 2016 dans le but de promouvoir et de défendre les intérêts des Communes forestières de ce département, vient de connaître un changement majeur à sa tête [...] [Lire la suite](#)



26

Le Conseil d'Administration

Pour la première fois depuis l'Assemblée Générale du mois d'avril, le conseil d'administration de l'association départementale des Communes forestières de la Drôme s'est rassemblé [...] [Lire la suite](#)

[Lire la suite](#)

Changement de cap en forêt communale de Die

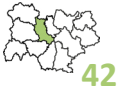
Le mercredi 6 septembre 2023 a eu lieu, en mairie de Die, la première réunion dédiée à la révision du plan d'aménagement de la forêt communale de Die. [...] [Lire la suite](#)

La reprise des Forêts pédagogiques

A Die comme à Marsanne, la rentrée scolaire se fait également en forêt ! Les deux écoles ont été intégrées au programme depuis la rentrée 2022. [...] [Lire la suite](#)

Vente de bois d'automne

Le mercredi 6 septembre 2023, à partir de 9h30, s'est déroulée la vente de bois d'automne de l'ONF pour l'agence Drôme/Ardèche [...] [Lire la suite](#)



42

Dernière ligne droite avant la création de l'association des Cofor de la Loire

Le 24 juillet 2023, une réunion de préfiguration importante s'est tenue en vue de la création de l'association des Communes forestières de la Loire [...] [Lire la suite](#)

[Lire la suite](#)

Territoil sur le territoire Loire-Foréz agglomération

À la suite de la construction d'une charte forestière de territoire sur Loire-Foréz Agglomération, un travail a été entrepris afin de mieux évaluer la ressource disponible en bois énergie sur le territoire et de mettre en face la ressource actuellement utilisée [...] [Lire la suite](#)

[Lire la suite](#)



63

Quatre visites de chantiers en appui aux Modes op'

8 ans après un premier lancement à l'échelle du territoire qui est devenu la communauté de communes Ambert Livradois Forez, l'ensemble des massifs forestiers du Puy-de-Dôme sont en train d'être couverts par la démarche Mode op' [...] [Lire la suite](#)

L'Assemblée Générale

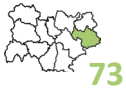
Les adhérents de l'association des Communes forestières du Puy-de-Dôme se sont réunis le samedi 17 juin à Lempdes à l'occasion de leur Assemblée générale [...] [Lire la suite](#)

[Lire la suite](#)

Formation feux de forêt

L'été 2022 a marqué les esprits avec des feux de forêt d'une ampleur et d'une intensité rarement atteintes [...] [Lire la suite](#)

[Lire la suite](#)



73

Assemblée Générale

L'Assemblée générale de l'Association des Communes forestières de Savoie s'est déroulée cette année le samedi 3 juin 2023 à Curienne[...] [Lire la suite](#)

Vente de bois

La vente publique de bois du printemps 2023 a été organisée en présentiel le 13 juin dernier [...] [Lire la suite](#)

Forêt pédagogique de Ayn

En 2022, la commune d'Ayn s'est inscrite dans un projet de Forêt pédagogique à travers un programme lancé par les Communes forestières « Dans 1000 communes, la forêt fait école ». [...] [Lire la suite](#)



74

Le partenariat entre les Communes forestières et le SYANE

Le SYANE accompagne les communes de Haute-Savoie dans le développement des chaufferies bois [...] [Lire la suite](#)

Plan forêt du département et ses 13 mesures

Le département de la Haute-Savoie a présenté durant l'été son nouveau «Plan Forêt» devant l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois du département [...] [Lire la suite](#)

Changement de siège social et d'adresse

Le bureau de l'association des Communes forestières de la Haute-Savoie quitte les locaux du département au Pôle Excellence Bois à Rumilly [...] [Lire la suite](#)

Rapport d'activité et de gestion 2022



Union régionale des Associations
des Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes
La Ruche - 256 rue de la République
73000 CHAMBERY
Tél. 04 79 60 49 05
aura@communesforestieres.org



RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION

Opérations de l'exercice
Clos le 31/12/2022
Date de publication
22/09/2023

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

@CoforAURA
www.communesforestieres-aura.org

Les publications de la Fédération

À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement au site de la Fédération.



Salon des Maires et des Collectivités locales 2023

La Fédération sera présente, comme chaque année, au Salon des Maires et des Collectivités locales. Cette année, notre stand, toujours situé au Pavillon 4 - Développement & Attractivités territoriales (en G21) promet de mettre en valeur toutes nos actions pour l'adaptation des forêts au changement climatique. Nous vous attendons le 21, 22, 23 novembre à Paris, Porte de Versailles.

Congrès de la Fédération

Le Congrès s'est déroulé le 4 et 5 juillet au Centre des Congrès des Vieilles Forges dans les Ardennes. Après un circuit de visites organisées au Musée de la forêt à Renwez, consacré à l'exploitation forestière et aux techniques et modes de vie des habitants, les élus ont découvert des opérations de reboisement menées par le Syndicat de triage forestier des Mazures avec une présentation de Philippe Canot, président de l'Union Régionale des Communes forestières Grand Est, et des agents de l'ONF.

Retour sur 90 ans d'histoire / 1970 - 1980

En 1975, on passe d'un bulletin officiel, qui ressemble à s'y méprendre au Journal officiel de la République française, à la revue des Communes forestières de France qui prend le sous-titre de « Revue des défenseurs des ressources forestières publiques » en 1976. Les combats restent les mêmes sur le morcellement forestier, l'exportation des bois et la volonté de ne pas voir augmenter les frais de garderie.

Signature de l'avenant à l'accord chêne

Mercredi 12 juillet, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Dominique Jarlier, président de la FNCOFOR et les parties prenantes de la filière forêt-bois, ont signé un avenant sur l'accord chêne adopté en 2022.

Convention avec l'IGN – L'Observatoire national des forêts

Le 5 juillet 2023, la FNCOFOR a signé lors de son Assemblée Générale une convention cadre de partenariat avec l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Ce partenariat concrétise 5 ans de coopération technique sur le développement des plans d'approvisionnement territoriaux et renforcera l'implication de la FNCOFOR dans les différents outils développés par l'IGN.

La lutte contre les incendies de forêt

Dans le cadre d'un programme sous l'égide du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, la Fédération a intensifié la sensibilisation et l'accompagnement des maires sur la prévention des risques incendies et sur la réglementation des obligations légales de débroussaillage (OLD) à travers des réunions d'information organisées dans toute la France.



Documents disponibles en ligne et aussi dans vos boîtes mails.

